
Fabrice COSTES
Secrétaire académique
Académie de Lille

Monsieur Joël SÜRIG
IA-DASEN du Pas de Calais
Inspection académique
20 Boulevard de la Liberté
62 000 ARRAS

Objet :

- 1) recours contre la non-recevabilité à la VAEP du CAPPEI
- 2) éléments statistiques

Affaire suivie par :

Fabrice COSTES
10 Allée du Houblon
59190 Hazebrouck
snetaa.lille@free.fr
06 09 93 90 77

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis 2017, notre syndicat s'est fortement investi pour que les enseignants, notamment ceux de la voie professionnelle, présents depuis de nombreuses dans l'enseignement adapté et la scolarisation des élèves en situation de handicap, puissent bénéficier rapidement du CAPPEI ou de son équivalence.

J'ai donc lu avec grand intérêt le rapport du jury de recevabilité de l'obtention du CAPPEI par VAEP de la session 2022.

Ce rapport souligne qu'un nombre important de candidatures n'ont pu être instruites faute de pièces justificatives.

Des collègues, qui parfois enseignent depuis plus d'une dizaine d'années en SEGPA ou EREA, nous ont contacté pour nous exprimer leurs déception et incompréhension. Après avoir longuement discuté avec quelques-uns, je pense, probablement comme vous, que la lecture du Bulletin Officiel cité en référence dans la circulaire académique n'a pas été suffisante. Mais je pense aussi que cette circulaire a été trompeuse. Elle fournissait uniquement l'annexe VII de la circulaire ministérielle alors que les pièces justificatives que vous mentionnez dans le rapport sont listées dans l'annexe VI. Peut-être conviendra-t-il l'an prochain de la fournir aussi ?

Les enjeux de cette certification sont importants et certains ont ou vont engager des recours. Je sollicite, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, votre bienveillance pour l'étude de ces situations.

D'autre part, le rapport du jury présente des éléments statistiques. Certains, pour nous très importants, manquent.

Le premier est avant tout le corps d'appartenance des candidats du second degré. Sans celui-ci, il est impossible de connaître le nombre de PLP

qui ont participé à cette phase de recevabilité. Or, ce corps des personnels du second degré est un des plus présents dans les domaines de l'ASH.

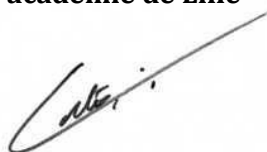
Ensuite, d'autres éléments seraient utiles : les répartitions par disciplines et par sexes.

Est-il possible de me faire parvenir ces éléments ?

Je me tiens à votre disposition et à celle de vos services pour échanger sur ce courrier et sur nos différentes demandes.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Fabrice COSTES,
secrétaire de l'académie de Lille

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Costes', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.